

AVIS DE CONVOCATION

DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 AVRIL 2017

Les Actionnaires de Coris Bank International SA sont convoqués en Assemblée Générale Mixte -Ordinaire et Extraordinaire- le jeudi 27 avril 2017 à partir de 09 heures précises à l'Hôtel SOPATEL Silmandé SA, afin de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Heure de tenue et ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra à partir de 09h précises et délibérera autour de l'ordre du jour suivant :

- Point 1** Examen du Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2016;
- Point 2** Examen des Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2016;
- Point 3** Approbation des comptes et conventions règlementées ;
- Point 4** Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes;
- Point 5** Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- Point 6** Rémunération à allouer aux membres du Conseil d'Administration ;
- Point 7** Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
- Point 8** Ratification de la cooptation d'Administrateurs indépendants ;
- Point 9** Vote des résolutions.

Heure de tenue et ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra à partir de 11h précises et délibérera autour de l'ordre du jour suivant :

- Point 1** Augmentation du capital social ;
- Point 2** Modification des statuts ;
- Point 3** Vote des résolutions.

Les documents relatifs à ladite Assemblée Générale Mixte sont disponibles pour consultation par les Actionnaires, à partir du 12 avril 2017, auprès du secrétariat de Coris Bank International SA, sis au 1242, Avenue du Docteur Kwamé N'Krumah.

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix.